

LEGENDE

Occupation du sol / Habitats :

- Zones bâties
- Jardins - Terrains d'agrément
- Boisements de feuillus
- Boisements humides
- Peupleraies
- Boisements récents
- Fiches humides
- Mégaphorbiaies sous peupleraies
- Roselières
- Vergers
- Vignes
- Prairies
- Pelouses calcicoles
- Prairies humides
- Calvaires
- Dépôts
- Chemins enherbés

Haies / Arbres :

- Haies arborées, denses
- Haies arborées, peu denses / discontinues
- Haies arbustives denses
- Haies arbustives peu denses / discontinues
- Haies buissonnantes denses
- Haies buissonnantes peu denses / discontinues
- Alignements d'arbres de haut jet
- Alignements de peupliers
- Alignements d'arbres fruitiers
- Alignements de platanes
- Ripisylves arborées
- Haies horticoles
- Jeunes plantations
- Arbres isolés
- Arbres tétares
- Haies à enjeu biologique avéré

Éléments culturels ou de patrimoine :

- Monuments Historiques
- Calvaires
- Grottes
- Circuits de randonnée balisés
- Autres chemins inscrits au PDIPR

Hydraulique :

- Cours d'eau
- Fossés
- Axes de talwegs
- Fossés enterrés - Collecteurs
- Plans d'eau
- Sources - Fontaines
- Quarages hydrauliques (hors marais)
- Limites de bassins versants de niveau 1
- Limites de bassins versants de niveau 2
- Zones humides - Inventaires communaux
- Ruptures de pentes / Dénivellements
- Parcelles drainées (non exhaustif)
- Collecteurs de drainage
- Parcelles irriguées (non exhaustif)
- Forages d'irrigation
- Canalisations d'irrigation
- Buses d'irrigation

Mesures de protection / Dispositions particulières :

- Protection de la biodiversité :
 - Limites ZPS / ZNIEFF 2° "Plaine d'Oron - Thénaczy"
 - Limites ZPS / ZNIEFF 2° "Plaine du Mirabais et du Neuvillois"
 - ZNIEFF de type 1
 - Parcelles engagées en MAEC Outarde
- Protection de l'eau :
 - Bandes temporaires de bords de cours d'eau
 - Protection de captages AEP :
 - Forages - Lutineaux
 - Périmètre de Protection Rapprochée des captages
 - Périmètre ZPPAC
- Protection du patrimoine :
 - Périmètres de protection de Monuments Historiques
- Dispositions du document d'urbanisme (PLU) :
 - Zones urbanisables
- Divers :
 - Ancien site militaire
 - Eoliennes
- Zones sensibles :
 - Zones sensibles vis-à-vis de la protection de l'eau (vallées sèches)
 - Zones sensibles vis-à-vis de la protection de l'eau, liées aux pentes
 - Zones sensibles pour l'avifaune de plaine
- Autres éléments :
 - Périmètre d'étude
 - Limites communales
 - Passages privés
 - Chemins ruraux supprimés
 - Murs
 - Lisières boisées (hors périmètre)
 - Lisières bâties (hors périmètre)

